



19 décembre 2024

Comité de rivière 2024 Garde Colombe



Introduction

- Validation du compte rendu du 13 décembre 2023



01

Avancement du second contrat de rivière

Avancement du PAPI

02

03

Plan pluriannuel d'entretien 2024

Bilan 2024 du PGRE

04

05

SAGE Durance

Plan d'adaptation au changement
climatique

06

07

Ateliers



01

Second contrat de rivière Buëch

- Approbation du DOS
- PGSZH
- Avis commission
d'agrément



Dossier d'orientations stratégiques

Rappels

- ❖ **poursuite du suivi de la qualité des eaux et prévention des dégradations**
- ❖ **préservation de la ressource et accompagnement de la gestion partagée des usages**
- ❖ **restauration des cours d'eau comme outil de gestion des risques naturels**
- ❖ **protection et restauration de la biodiversité du Buëch et de ses affluents**
- ❖ **approfondissement de la gouvernance locale et renouvellement de la concertation**



Dossier d'orientations stratégiques

Rappels

- ❖ Validation lors du comité de rivière du 13 décembre 2023
- ❖ Validation lors du comité syndical du 14 décembre 2023
- ❖ Présentation en MISEN 05 le 18 avril 2024
- ❖ Présentation en MISEN 26 le 14 mai 2024

**Présentation en commission d'agrément
du 7 juin 2024**

Avis favorable : délibération N°2024-11



Contrat de rivière

l'avis de la commission d'agrément

COMITE D'AGREMENT DU BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

SEANCE DU 7 JUIN 2024

DELIBERATION N° 2024-11

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU CONTRAT DE RIVIERE BUËCH (05, 04, 26)

Le comité d'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée, délibérant valablement,

Vu le règlement intérieur du comité de bassin Rhône-Méditerranée, notamment son article 21 relatif au comité d'agrément,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée, et son programme de mesures, actuellement en vigueur,

Vu le mode opératoire pour l'examen des dossiers de SAGE, contrats de milieux et de bassin versant, PAPI, EPAGE et EPTB adopté par le comité d'agrément le 6 octobre 2023,

Vu les orientations stratégiques du 2^{ème} contrat de rivière Buëch 2025-2030, validées par le comité de rivière Buëch du 13 décembre 2023,

Vu le rapport de la directrice de la délégation territoriale Provence Alpes Côte-d'Azur et Corse de l'agence de l'eau, et après avoir entendu les représentants du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA),

SOULIGNE l'action du SMIGIBA pour la gestion intégrée des enjeux de l'eau sur le bassin du Buëch, en tant qu'animateur du comité de rivière, sa volonté de poursuivre la mobilisation des acteurs du territoire dans le cadre d'un second contrat de rivière et son action en matière d'acquisition de connaissance et de suivi ;

RECONNAIT la contribution des orientations stratégiques du contrat à la mise en œuvre du SDAGE 2022-2027 et de son programme de mesures ;

FELICITE le SMIGIBA pour sa volonté de prendre en compte et d'anticiper les effets du changement climatique dans les futures actions menées sur le bassin versant et **ATTIRE son ATTENTION** sur les outils mis à disposition par le plan de bassin d'adaptation au changement climatique (panier de solutions d'adaptation, cartes de vulnérabilité, défis à réaliser) ;

SOULIGNE l'intérêt d'intégrer les actions du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) du Buëch dans le contrat de rivière et **INSISTE** sur la nécessité de réviser ce plan en intégrant les effets du changement climatique grâce à l'étude prospective envisagée, en vue de résorber durablement le déséquilibre quantitatif sur le bassin versant du Buëch et d'intégrer le bassin versant de la Méouge ;

SOULIGNE l'intérêt de la complémentarité du PAPI en cours d'élaboration avec le contrat de rivière et **INSISTE** sur l'importance de favoriser dans ce cadre les solutions d'aménagement conjuguant restauration des milieux aquatiques et prévention des inondations ;

SOULIGNE l'importance de poursuivre et renforcer la concertation avec l'ensemble des usagers et parties prenantes sur le bassin versant pour améliorer la gouvernance et l'acceptabilité des projets ;

RECONNAIT que les orientations sont cohérentes avec les objectifs du plan eau et les conclusions des assises départementales, et **INVITE** le SMIGIBA à ce que les actions du futur contrat contribuent à leur atteinte ;

ENCOURAGE le SMIGIBA et les acteurs du comité de rivière à contribuer à l'élaboration du SAGE de la Durance, et à se coordonner avec le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD), porteur du SAGE et du projet de contrat de rivière sur le bassin versant de la Durance ;

EMET sur ces bases un avis favorable à la finalisation du 2^{ème} contrat de rivière sur le bassin versant du Buëch.

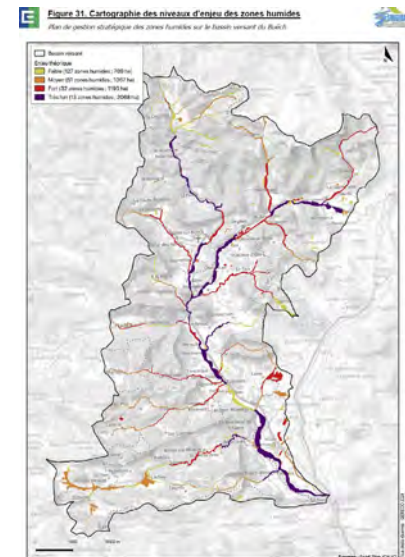
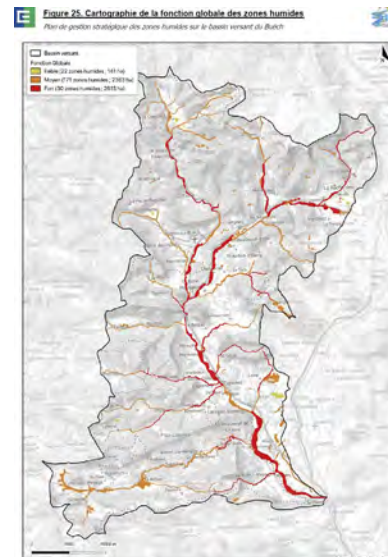
Le Président du Comité de bassin,

Martial SADDIER



Contrat de rivière suite

- ❖ Plan de gestion stratégique des zones humides en cours
- ❖ Études secteurs prioritaires et PAPI complet en cours de réalisation
- ❖ Finalisation du programme d'actions début 2025





02

PAPI du Buëch

- Etudes en cours
- Préparation PAPI complet



Actions en cours

Etude de faisabilité d'aménagements de ralentissement dynamique à Séderon :

- ❖ groupement AMETEN et HYDRO&MA
- ❖ **Phase 1 (COPIL le 10 janvier 2025)** : recherche sites de rétention, calculs hydrologiques, estimation de la période de retour de l'orage de juin 2023
- ❖ **Phase 2** : dimensionnement, modélisations, estimation des coûts

Guide du riverain :

- ❖ prestataire informatique pour intégrer module au site internet
- ❖ à venir en 2026, marché à bons de commande avec un graphiste pour les illustrations

Poursuite des actions structurantes :

- ❖ **action 6.3** : secteurs prioritaires : avancées 2024 :
 - marché pour EDD ou aménagement digue de Laragne signé avec EGIS-Eau
 - marché lancé pour EDD Glaisette (Veynes) et Epervier (La Roche)
- ❖ **action 6.2** : Endiguements du Grand Buëch → focus à la suite



Action 6.2 systèmes d'endiguements du grand Buëch

Avancées 2024 :

Pont de Saint-André : nouveau pont acté par le CD05, modification de la capacité du pont : reprise des calculs pour intégrer Q100, AVP

Adaptations du projet : intégration des attentes des riverains. Prise en compte des enjeux pour réduire les impacts

Restauration DPF : Avancement sur la possibilité d'une intervention en amont du pont dès 2025.

Réunion publique le 11 décembre 2024 :

Présentation des plans AVP

Planning et démarche réglementaire

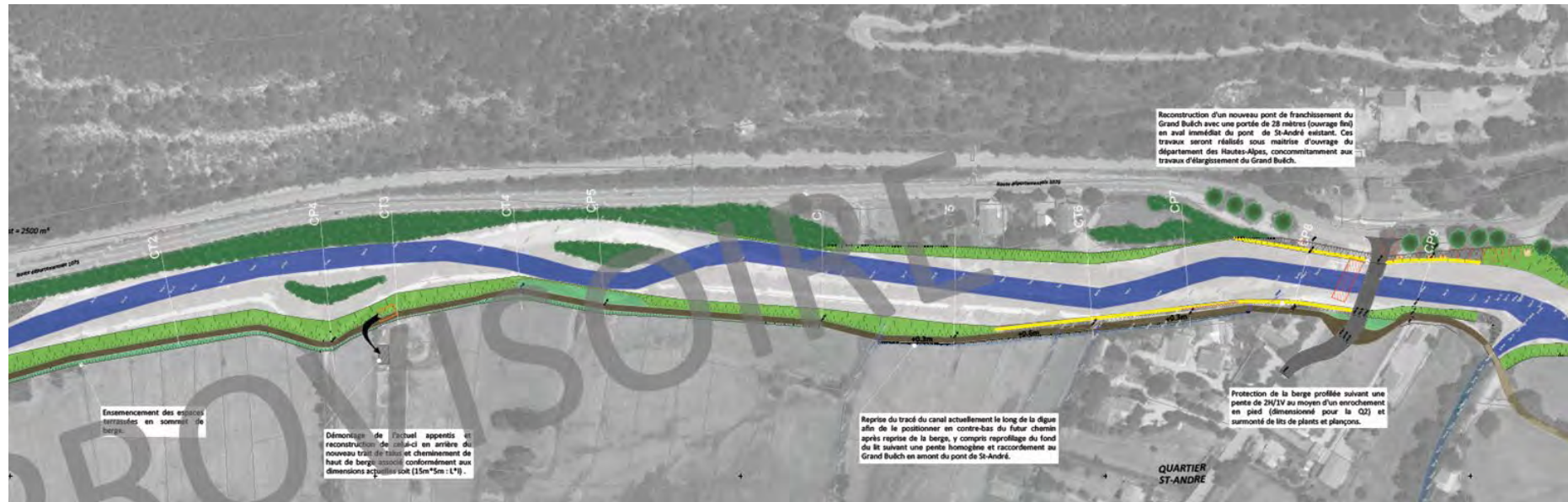
A venir 2025 :

Acquisitions foncières amiables

Dépôt des dossiers réglementaires (DUP, autorisation environnementale, Etude de dangers) : Mars 2025

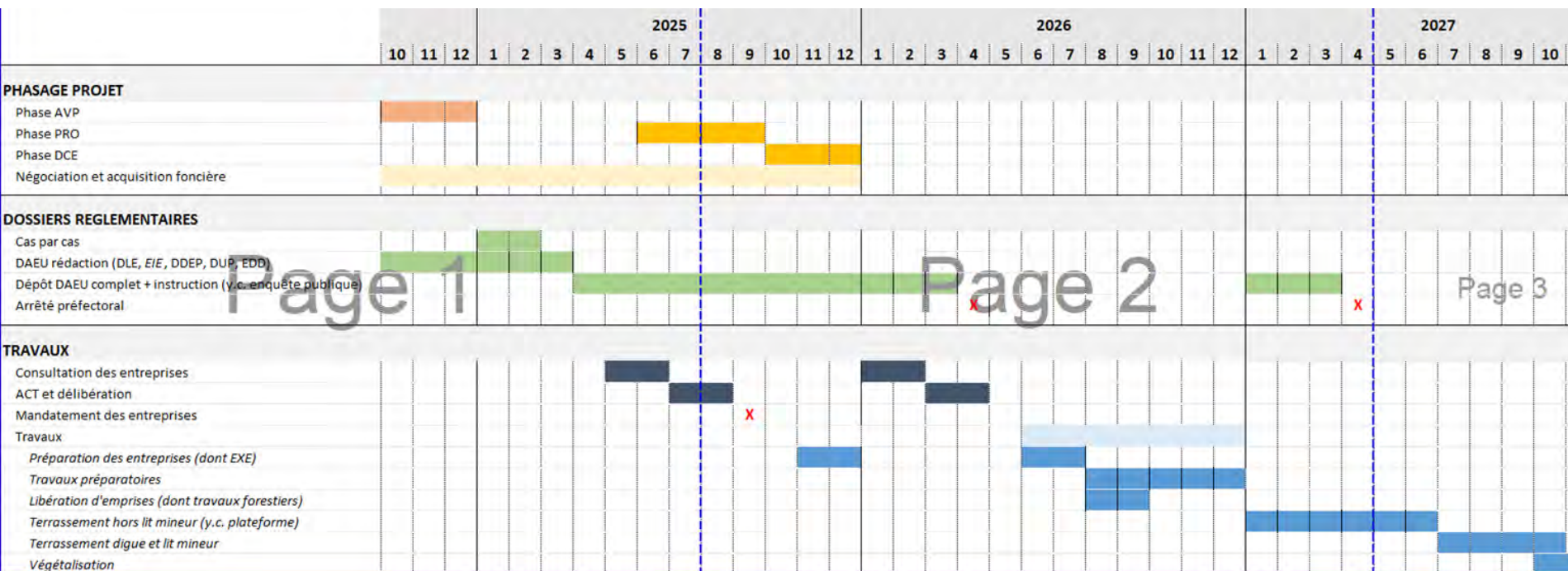


Action 6.2 systèmes d'endiguements du grand Buëch





Action 6.2 systèmes d'endiguements du grand Buëch





Préparation PAPI complet

Diagnostic en cours :

- ❖ réalisation d'une base de données pour intégrer tous les éléments produits
- ❖ note environnementale

Définition du programme d'actions : coordination avec le contrat de rivière pour des actions cohérentes

Stratégie : PAPI complet en 2 temps :

- ❖ **1ère partie :**
 - travaux à La Faurie
 - poursuite des études sur les autres secteurs prioritaires, dépôts des dossiers d'autorisation
 - diagnostics de réduction de la vulnérabilité (Séderon, Aspremont, ?)
- ❖ **2ème partie :**
 - travaux sur les autres secteurs les plus avancés (Laragne, La Roche ?)
 - poursuite des études sur les autres secteurs
 - travaux de réduction de la vulnérabilité



03

Plan d'entretien de la végétation

- Campagne 2024

Le programmation de 2024 propose aussi bien des interventions sur des tronçons de cours d'eau en milieu rural (Mévouillon, Villefranche le Château, la Piarre..) et dans les traversées plus urbaines comme Laragne ou Veynes.

Les objectifs de gestion sont donc adaptés selon les enjeux rencontrés : les interventions sont plus musclées lorsque les enjeux hydrauliques sont plus importants.

Pratiquement aucune intervention sur le Buëch cette année.

LA PIARRE	Aiguebelle Aigue Vouluie
VEYNES	Rif de Saint Marcellin Glaisette
LARAGNE MONTÉGLIN	Mardaric Véragne
SÉDERON	Méouge
MÉVOUILLON	Ruisseau de Villefranche
VILLEFRANCHE-LE- CHÂTEAU	Ruisseau de Villefranche
MONTCLUS	Torrent de Rafarde
ASPREMONT	Buëch

Quelques photos AVANT / APRÈS travaux (travaux en cours)

Vue depuis l'amont du pont vers l'aval, Séderon, cours d'eau la Méouge



Quelques photos AVANT / APRÈS travaux (travaux en cours)

Vue depuis le pont vers l'amont, Séderon, cours d'eau la Méouge



Quelques photos AVANT / APRÈS travaux (travaux en cours)

Séderon à l'entrée du village, cours d'eau la Méouge



Quelques photos des travaux en cours

Désembâclement mécanique, Séderon, la Méouge



Quelques photos des travaux en cours

Réouverture du lit autour de la STEP,
Méouge, Séderon



Quelques gros abattages ont été réalisés,
Méouge, Séderon



Quelques photos des travaux (travaux en cours)

Gros abattage, la Pierre, Aigue Vouluie



Extraction embâcle autour d'un pont, La Pierre, Aigue Vouluie



Quelques photos des travaux (travaux en cours)

Ouverture autour d'un pont, la Piarre,
Aigue Vouluie



Extraction du lit par treuillage d'un pneu
de tracteur, La Piarre, Aigue Vouluie



Quelques photos des travaux (travaux en cours)

Ouverture du lit, élagage gros sujet, broyage pieds des talus (enjeux hydrauliques), rif de St Marcellin, Veynes



Rif de St Marcellin, Veynes, au niveau du pont de la Route Départementale après travaux



Quelques photos AVANT / APRÈS travaux (travaux en cours)

Ruisseau de Villefranche, Mévouillon



Ruisseau de Villefranche, Mévouillon



Quelques photos des travaux en cours)

Le lit était excessivement encombré
de bois morts, ruisseau de
Villefranche, commune de Mévouillon



Volumes de rémanents extraits du lit à
broyer...

Ruisseau de Villefranche, Mévouillon



Quelques photos AVANT / APRES travaux

Autre exemple hors programmation (restauration du profil morphologique autour d'un pont communal)

Amont pont torrent des Crupies, avant travaux, La Bâtie Montsaléon



Amont pont torrent des Crupies, après travaux, La Bâtie Montsaléon





Entreprise chargée des travaux d'entretien de la ripisylve :

Travaux et Environnement (les Mées 04)

Montant des travaux : 62 414 € H.T



04

PGRE du Buëch

- Bilan 2024



PGRE BUËCH : RAPPEL GOUVERNANCE

COMITÉ DE PILOTAGE = COMITÉ DE RIVIÈRE DU BUËCH :

- ❖ Comité de suivi technique ou cotech : SMIGIBA, OUGC représenté par la Chambre d'Agriculture 05, DDT, Agence de l'eau, Région SUD, Département, OFB, Fédération de Pêche, FDSIGE, DREAL
- ❖ 2 Cotech dans l'année : 26/06/24 et 07/11/24 (terrain volet Irrigation)

SUIVI DES 29 ACTIONS INSCRITES :

- ❖ 6 actions AEP non ciblées sur les collectivités
- ❖ 23 actions Irrigation dont 14 ciblées sur des ASA



Comité rivière Buech 2024

Bilan des actions irrigation du PGRE Buech

23 FICHES ACTIONS AGRICOLES

- **Fiches Action « Travaux »,**
 - Stockage, passage à l'aspersion, modernisation de réseaux, substitutions...
- **Fiches Action « Animation » pour accompagner les gestionnaires,**
 - Emergence des besoins,
 - Assistance à la Maitrise d'Ouvrage...
- **Fiches Action « Amélioration de la connaissance »**
 - Prélèvements gravitaires, connaissance des réseaux...

Secteur	Type d'action	Cout estimatif	Économies d'eau estimées
Petit Buech	Modernisation + stockage	1,5 – 4,5 M €	1,2 – 2 M m ³ (25 à 43%)
Grand Buech	Modernisation + stockage	7,1 M €	470 000 – 545 000 m ³ (15%)
Chauranne	Modernisation	20 000 – 40 000 €	37 000 – 50 000 m ³ (15 à 20%)
Buech aval	Transfert + modernisation + substitution	1,2 M €	1,1 M m ³ (15 à 20%)
Ensemble du bassin versant du Buech		9,8 M – 12,8 M €	2,8 – 3,7 M m³

Bilan des actions irrigations « travaux »

	Fiche action	Intitulé de l'action	Type d'action	Débit économisé étiage (l/s)	Volumes économisés / substitués (m³) étiage	Avancement (COPIL 19/12/24)
Grand-Buëch	Irrigation-GB 1	Création d'une retenue pour l'ASA des irrigants du Buëch	Substitution	32,6	258 000	Initiée
	Irrigation-GB 2	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA des Sétives	Économie / Optimisation	20 à 30	150 000 à 225 000	Terminée (éco 139 058 m³)
Petit-Buëch	Irrigation-PB 3	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de La Bâtie-Montsaléon	Économie / Optimisation	25	200 000	Terminée (éco 200 000 m³)
	Irrigation-PB 4	Conversion partielle à l'aspersion de l'ASA de la Subteyte	Économie	40 à 55	300 à 450 000	Terminée (éco 106 600 m³)
	Irrigation-PB 5	Forage de substitution dans la nappe du Petit Buëch de l'ASA de la Béoux	Substitution	10	120 000	Engagée (obj éco 116 460 m³)
	Irrigation-PB 6	Mise en œuvre des actions identifiées dans le Schéma directeur des canaux de Veynes	Économie / Optimisation	50 à 100	370 000 à 740 000	Prévisionnelle
	Irrigation-PB 7	Conversion à l'aspersion de l'ASA de Champcroze couplée à la modernisation de l'ASA de Chabestan	Économie	35 à 70	270 000 à 540 000	Prévisionnelle
	Irrigation-PB 8	Rehausse du lac de Peyssier et/ou projet de micro-aspersion de l'ASA de Maraize	Économie / Optimisation	A définir		Abandonnée/Terminée
Chauranne	Irrigation-CH 9	Travaux de modernisation du réseau gravitaire de l'ASA du Moulin de St-Pierre d'Argençon	Économie / Optimisation	5 à 10	37 000 à 50 000	Abandonnée (AP dissolution ASA du 22/12/23)
Blaisance	Irrigation-BL 10	Travaux de busage de l'ASA du grand canal de Trescléoux	Économie / Optimisation	9	70 000	Engagée
Buëch aval	Irrigation-BAV 11	Travaux de modernisation du réseau d'aspersion de l'ASA des arrosants de la Blaisance	Économie / Optimisation	2	24 000	Prévisionnelle
	Irrigation-BAV 12	Substituer une partie des prélèvements du torrent de Claescombe sur l'étiage	Substitution	3	20 000	Terminée (éco 60 000 m³ = arrêt prélèvement torrent août/septembre)
	Irrigation-BAV 13	Sécurisation de l'alimentation en eau des ASA du Buëch aval par l'installation des 2 pompes de Lazer	Substitution	128	Jusqu'à 1 000 000	Terminée
	Irrigation-BAV 14	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de la Rochelle Fontainebleau	Économie / Optimisation	8 à 16	60 à 120 000	Prévisionnelle

5 projets finalisés :

- 0,5 à 1,5 million m³ d'économie d'eau
- 2,1 million € de travaux

2 projets engagés

Autres actions

	Fiche action	Intitulé de l'action	Type d'action	Avancement (COPIL 19/12/24)
Ensemble du BV Buëch	Irrigation-B 15	Développement des modes d'irrigation économes en eau dans les réseaux sous pression	Économie / Optimisation	Prévisionnelle
	Irrigation-B 16	Étude de faisabilité des possibilités de substitution de prélèvements superficiels par la mobilisation d'eau souterraine dans le bassin du Buëch	Amélioration connaissance	Initiée
	Irrigation-B 17	Optimisation de l'irrigation gravitaire à la parcelle sur prairies naturelles de montagne	Optimisation	Initiée
	Irrigation-B 18	Création de petites retenues individuelles	Substitution	Engagée
	Irrigation-B 19	Prospective / Accompagnement de l'agriculture face au changement climatique	Sensibilisation	Prévisionnelle
	Irrigation-B 20	Améliorer la connaissance des prélèvements du bassin versant	Amélioration connaissance	Engagée
	Irrigation-B 21	Accompagnement à l'émergence de nouveaux projets et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	Accompagnement à la mutualisation	Engagée
	Irrigation-B 22	Perspectives de mutualisation des irrigants (ASP et individuels)	Accompagnement/ mutualisation/ optimisation	Prévisionnelle

3 actions engagées

➤ PB2 : Modernisation du réseau gravitaire de l'ASA des Sétives



➤ PB3 : Modernisation réseau gravitaire Bâtie-Montsaléon



➤ PB4 : Conversion partielle à l'aspersion de l'ASA de la Subteyte



➤ **BAV12 : Substituer une partie des prélèvements du torrent de Clarescombe sur l'étiage**



➤ B20 : améliorer la connaissance des prélèvements du bassin versant



Limites et points bloquants

- **Incompatibilité des ASA avec les fonctionnements de subvention FEADER :**
 - Complexité des dossiers + calendriers contraignants + manque de flexibilité
 - Difficultés financières : prêts bancaires + délais de versement des subventions
- Des **problématiques de gouvernance** inhérents aux ASA
- **Traduction des économies d'eau** dans le PAR de l'OUGC ?
- **Manque d'AMO** et d'accompagnement sur plusieurs projets
- **Manque d'opérationnalité** de certaines fiches actions

COPIL PGRE BUECH



Hautes-Alpes
le département

Résumé des actions AEP

- **Résumé des actions eau potable**
- **AEP 1**
- **AEP 2-3**
- **AEP 4**
- **AEP 5-6**



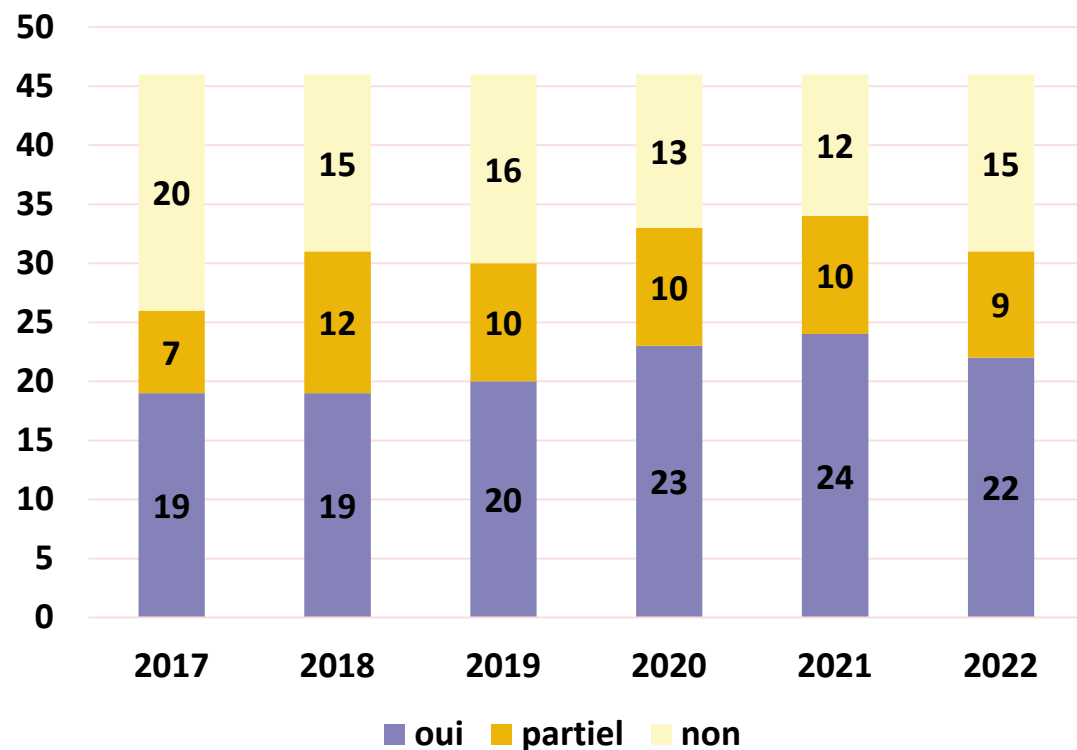
Résumé des actions AEP

ACTIONS EAU POTABLE			
Fiche action	Intitulé de l'action	Débit économisé dans le milieu durant l'étiage (l/s)	Volumes annuels économisés / substitués (m³)
AEP-1	Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services	adapté à la situation de chaque collectivité et évalué en fonction des indicateurs	
AEP-2	Équiper les prélèvements par un dispositif de comptage		
AEP-3	Équiper les points de prélèvement (cas des captages de sources) de système de régulation		
AEP-4	Travaux d'amélioration de l'efficacité des réseaux d'adduction et de distribution		
AEP-5	Sensibilisation des collectivités et du grand public à la gestion raisonnée de la ressource en eau		
AEP-6	Poursuivre la réflexion ou étudier la perspective d'un transfert de compétence AEP. Mutualisation des moyens		

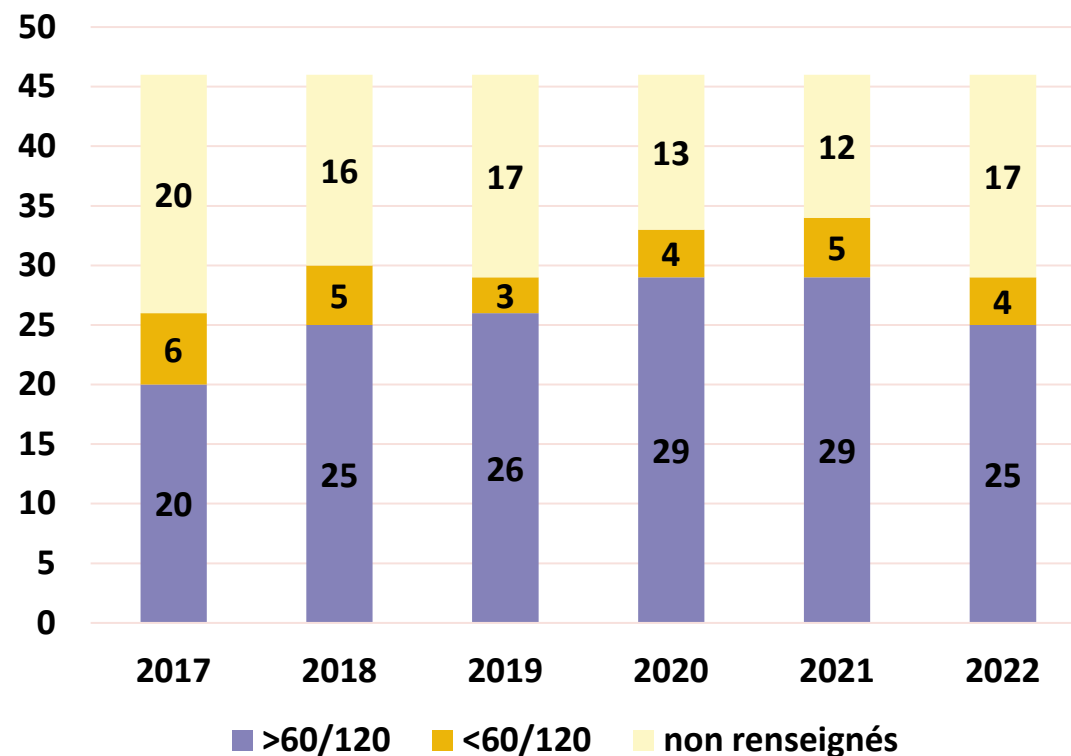


AEP-1 Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services

Évolution de la saisie SISPEA



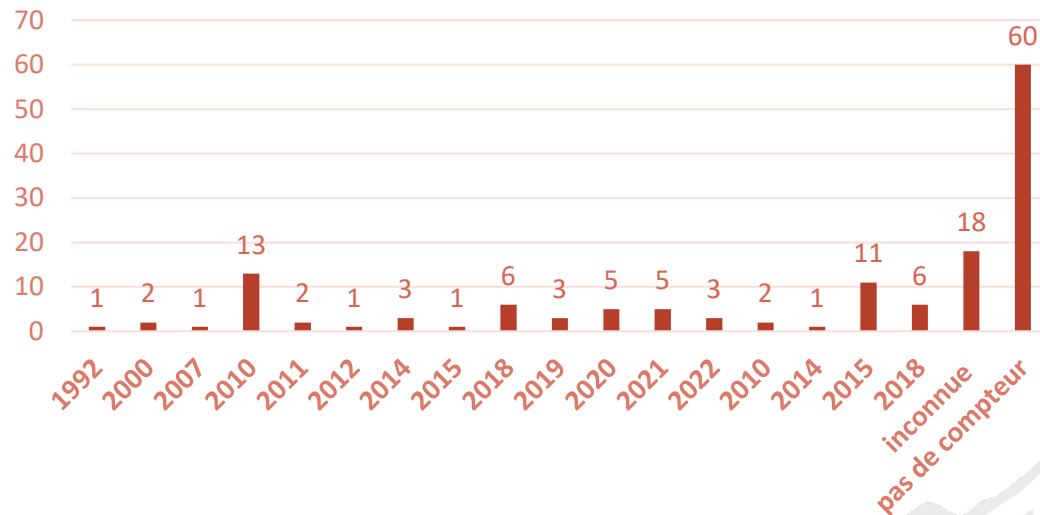
Évolution de l'ICGP



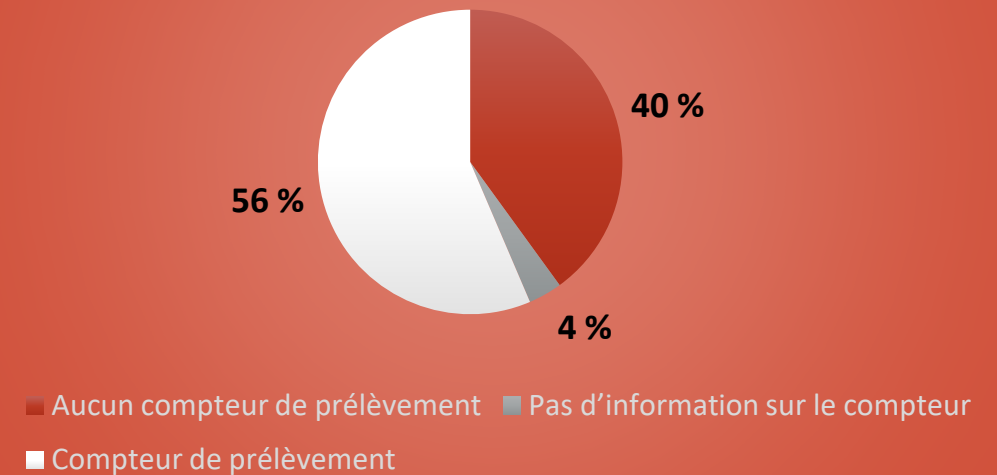
AEP 2-3 Équiper les prélèvements par un dispositif de comptage et système de régulation

Nombre de captage concernés par le PGRE	144
Aucun compteur de prélèvement	56
Pas d'information sur le compteur	5
Compteur de prélèvement	83
Aucune donnée sur la commune	1 communes
Pas de captage	3 communes

Date de pose des compteurs de prélèvement



Taux de compteur de prélèvement sur le PGRE BUECH



AEP 4 Travaux d'amélioration de l'efficience des réseaux d'adduction et de distribution

	Travaux de 2018 à 2024	Économies d'eau
ASPRES-SUR-BUËCH	Renouvellement de la conduite d'eau potable sous la RD1075 en traversée d'agglomération - Tranche 3	26 800 m³/an
LA FAURIE	1. Renouvellement de canalisation : T3 (centre village) - Pose de canalisation PEHD Ø 125 mm sous voirie communale	1: 148 m³/an
	2. Reprise des réseaux sur le hameau de Pusteaux 2024	2: 3108 m³/an
CHABESTAN	1. Création conduite d'adduction d'eau potable vers "Le Prieuré«	1: 23 659 m³/an
	2. Travaux d'adduction en eau potable au Pont de Chabestan	2: 869 m³/an
MANTEYER	1. Mise en conformité administrative de la source de la Miane - Commune de Manteyer	2 : 13 114 m³/an
	2 Mise en conformité du captage de La Sapie, mise en place de 2 traitements UV et reprise du réseau d'eau potable	
MONTMAUR	1. Installation de système de traitement et de télérelève	3 358 m³/an
	2. travaux de réfection du réseau d'eau potable de La Plaine	
SAINT-PIERRE-D'ARGENCON	Travaux de sécurisation du réseau d'eau potable	957 m³/an
VEYNES	1. Travaux réseau AEP les Paroires	1: 5 037 m³/an
	2. Aménagement de l'Avenue des Martyrs - Réseau AEP	2: 31 390 m³/an
	3. Travaux de remplacement de la canalisation d'Eau Potable et d'aménagement de l'allée Jean-Jacques ROUSSEAU - Tranche 1 - Commune de Veynes	

	Travaux de 2018 à 2024	Économies d'eau
TRESCLEOUX	1. Travaux de réparation des Fuites sur le réseau AEP au quartier de la Condamine 2. Installation d'un stérilisateur UV et d'un turbidimètre compatible avec la télégestion 3. Mise en conformité administrative du captage de la source de Chauvet – Trescléoux 4. Mise en place d'une télégestion des ouvrages d'eau potable - Commune de Trescléoux	1: 3 352 m ³ /an
VAL BUECH MEOUGE	1. Travaux de protection des captages de Gosset et de Vinourières à Antonaves - Val Buëch-Méouge 2. Requalification des espaces publics - 4ème tranche : aménagement des rues et placettes quartiers du Château, du Barri et des Granges à Ribiers - Réseaux humides : eau potable – VBM 3. Travaux sur le réseau d'eau potable sur le secteur de Ribiers - Val Buëch-Méouge	26 149 m ³ /an
Volume total économisée calculé pour tous les travaux : 139 274 m³/an		



AEP-5-6

Études de transfert de compétences pour les communautés de commune concernés :

- ▮ Communauté de commune Sisteronais-Buëch en cours
- ▮ Communauté de commune Buëch-Dévoluy en cours





Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département

Place Saint Arnoux - CS 66005

05008 GAP Cedex

hautes-alpes.fr





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES
HAUTES-ALPES

Plan de gestion quantitative de la ressource en eau

Comité de pilotage

Comité de rivière du 19/12/24 à Lagrand



Ordre du jour

- Gouvernance
- Point d'avancement des actions AEP = Département ?
- Point d'avancement des actions agricoles = Chambre ?
- Suivi hydrométrique
- Bilan des 6 ans et suite
- Réflexion sur un PTGE Méouge



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES
HAUTES-ALPES

Direction départementale
des territoires
des Hautes-Alpes

PGRE Buëch : gouvernance

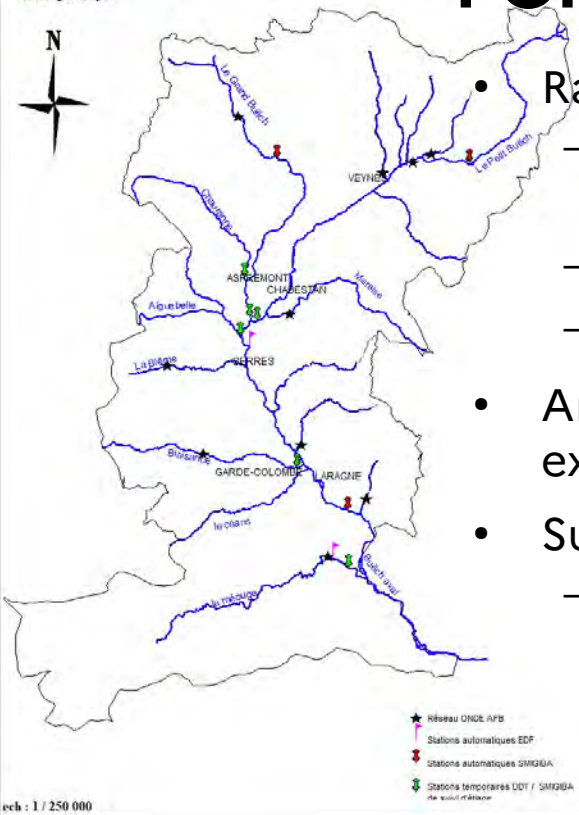
- Rappels :
 - comité de pilotage = comité de rivière du Buëch
 - comité de suivi technique (cotech) : SMIGIBA, OUGC représenté par la Chambre d'Agriculture, DDT, Agence de l'Eau, Région Sud, Département, OFB, Fédération de Pêche, FDSIGE, DREAL
- Cotech 2 fois par an : 26/06/24 et 07/11/24 (terrain volet Irrigation)
- Suivi des 29 actions inscrites
 - 6 actions AEP non ciblées sur les collectivités
 - 23 actions Irrigation dont 14 ciblées sur des ASA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES
HAUTES-ALPES

PGRE Buëch : suivi hydrométrique



- Rappels :
 - fiche action n°Suivi 1 : améliorer la connaissance, le suivi hydrologique et la gestion de la ressource en eau
 - Partenariat DTT / Département / OFB / SMIGIBA
 - 5 stations temporaires dont 4 depuis 2015
- Année hydrologique 2023/2024 marquée par une pluviométrie excédentaire (hiver/printemps) avec des périodes de crues
- Suivi hydrométrique à l'été 2024 :
 - installation de 4 sondes, modification du site du Petit-Buëch

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
GB					
PB					
2024 Aig					
Blai					
Chau					

- 1/2 journée inter-calibration en début de campagne
- 5 à 7 tournées et 41 jaugeages :
 - variation importante de débits sur la saison
 - manque de moyens humains

Aiguebelle		
Date	Q (l/s)	DV
12/06/24	329	60 à 80
05/07/24	276	
19/07/24	110	
02/08/24	57	
20/08/24	51	
30/08/24	44	
04/10/24	85	

Blaisance			
Date	Q (l/s)	DV	DA
12/06/24	617	60 à 100	40
05/07/24	186		
19/07/24	70		
02/08/24	42		
20/08/24	63		
30/08/24	33		
04/10/24	71		

Chauranne		
Date	Q (l/s)	DV
12/06/24	581	70 à 100
05/07/24	406	
19/07/24	237	
02/08/24	170	
20/08/24	116	
30/08/24	122	
04/10/24	141	

Bilan-évaluation du PGRE à l'issue des 6 ans

- Sujet abordé lors du cotech du 13/06/23
- Cadrage par le Bassin Rhône-Méditerranéen :
 - à l'issue de 6 ans,
 - bilan complet en priorité avant de lancer d'autres actions
 - bilan des actions (réalisées et non réalisées)
 - évolution des prélèvements et des volumes économisés/substitués
 - évaluation de l'atteinte des objectifs (DOE, volumes prélevables)
 - caractérisation de la résorption du déséquilibre
 - **réflexion sur les suites à donner, les modalités de suivi et les conséquences (fin PGRE ou actualisation)**
- PGRE Buëch, année prévisionnelle du bilan 2026 :
 - validation de la démarche et des principales orientations en COPIL (comité rivière) en 2025



PRÉFET DES
HAUTES-ALPES

Réflexion sur un PTGE Méouge

- SDAGE 2010-2015 : identification Buëch et Méouge en situation de déséquilibre quantitatif => EEVPG
- SDAGE 2016-2021 : confirmation Buëch et Méouge en situation de déséquilibre quantitatif => PGRE
- 2014 évolution du périmètre du SMIGIBA intégrant le SIEM

	EEVPG	Notification EEVPG et suites	ZRE	OUGC	PGRE lancement	PGRE adoption
Buëch	2013 AERMC/SMIGIBA	12/09/14 Préfet 05	11/12/15	20/02/13	16/01/14	12/12/19
Méouge	2012 SIEM	17/04/14 Préfet 26	27/01/17	23/08/21		

- Guide d'élaboration et de mise en œuvre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau => établir une feuille de route et un calendrier sur 2 ans (gouvernance, méthodologie, concertation, études complémentaires, externalisation...), financement...



PRÉFET DES
HAUTES-ALPES



05

SAGE Durance

- Point sur l'avancement

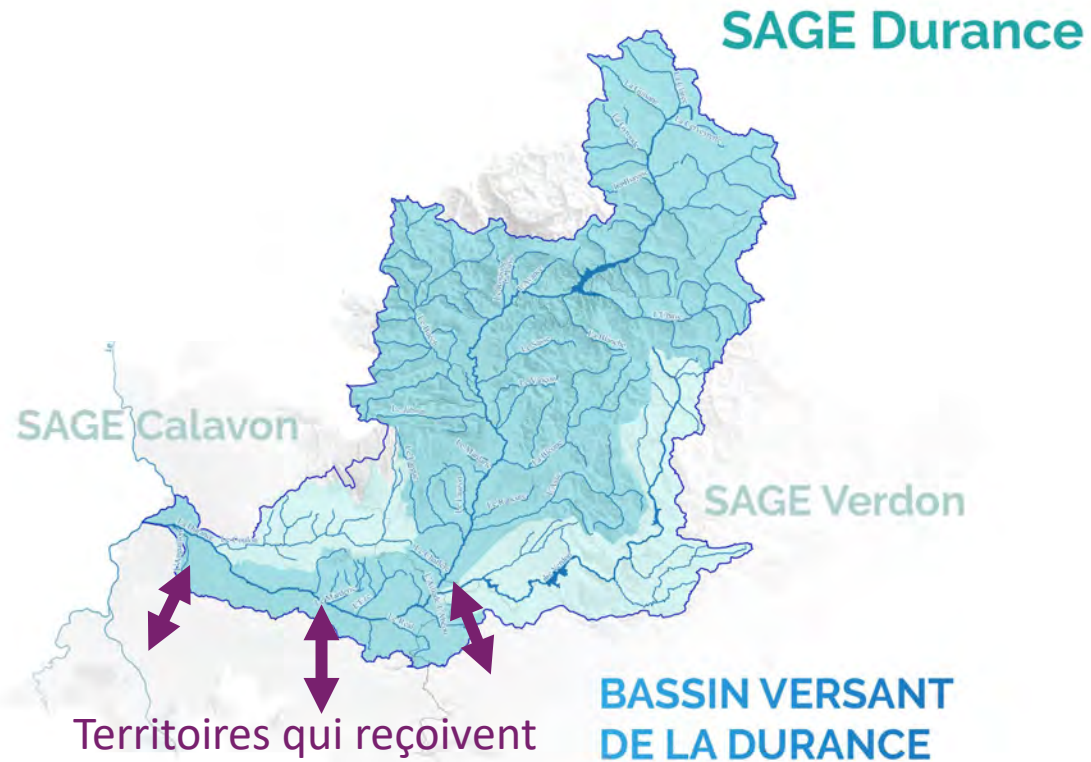
Sage Durance

Point d'avancement de la démarche



La Commission Locale de l'Eau Durance

Instance de dialogue pour le grand bassin versant



Crau, Berre, Vaucluse,
métropoles marseillaises et
toulonnaises...



Construire et suivre la mise en œuvre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE Durance

1- ELABORATION D'UN SAGE

- ☐ Etat des enjeux & diagnostic
- ☐ Priorisation – objectifs stratégiques
- ☐ Stratégies de gestion - Traduction dans un SAGE



Approbation du SAGE

2- MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Les problématiques traitées

Commission
eau & usages - 22 avril 2024
10 décembre 2024

- ✓ Comment l'eau du bassin de la Durance est utilisée ?
- ✓ Que nous disent les indicateurs du changement climatique pour notre territoire d'ici 2050 ?
- ✓ Que se passerait-il si il y avait aujourd'hui le climat de 2050 ?

Les problématiques traitées

Commission Milieux & inondations

6 juin 2024

Biodiversité, fonctionnement physique de la rivière, inondations :

- Comment concilier ces enjeux majeurs pour la durance et ses affluents ?
- Quels effets du changement climatique?
- Quelles stratégies de prévention?
- Quels moyens mobilisés pour la GEMAPI?

Les problématiques traitées

Commission Agir maintenant face au changement climatique

17 octobre 2024

- Quelles avancées sont portées par les acteurs du territoire?
- Quelles solutions à mobiliser ? Quels freins ? Comment dépasser les points de blocages?

Les problématiques traitées

Commission Connaissance et communication

5 decembre 2024

- Quels enjeux de partage de la connaissance ?
- Quels intérêts d'une communication coordonnée ?

Et la suite ?

2025 : les leviers d'actions + formalisation d'un état des lieux

2026 : choix d'orientations stratégiques à l'échelle du SAGE

2027 : formalisation des documents du SAGE (PAGD et règlement)



06

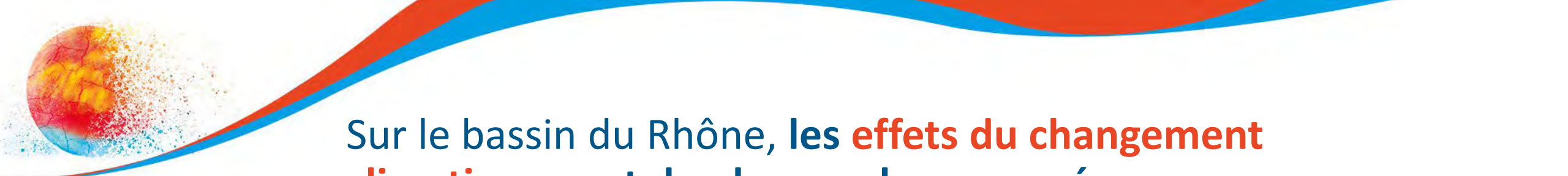
Plan d'adaptation au changement climatique

- Présentation

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC) 2024-2030

30 défis pour agir plus vite, plus fort !

Comité de rivière du Buëch décembre 2024
Théo JEAN



Sur le bassin du Rhône, les **effets du changement climatique** sont de plus en plus marqués



+1,8 °C

Augmentation de la
**température moyenne
annuelle**
sur la période 1960-2020



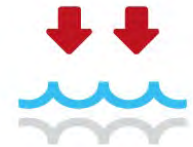
- 10%

Baisse des **précipitations
neigeuses**
entre les périodes
1960-1990 et 1990-2020



+18% à 37%

Augmentation de
l'assèchement des sols
depuis 1960



- 15%

Baisse des **débits du Rhône**
en été
entre les périodes
1960-1990 et 1990-2020

Jusqu'à

+ 2,3°C

Hausse supplémentaire de la
**température moyenne
annuelle en**
2050

Jusqu'à

- 40%

Baisse supplémentaire des
précipitations neigeuses en
2050

Le **bassin Rhône-Méditerranée**,
un des secteurs les plus
menacés d'ici 2050

Jusqu'à

- 20%

Baisse supplémentaire des
débits du Rhône en été en
2050

2023

2050

Les 6 principes stratégiques incontournables pour s'adapter

- Consommer moins d'eau = Plan Eau national
- Préserver et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels
- S'appuyer sur les services rendus par les sols : infiltration, arrêt du tout tuyau, gestion agronomique des sols..
- Etablir des stratégies locales concertées
- Planifier les solutions de demain : prospective, analyses économiques, solutions fondées sur la nature...
- Le SDAGE et le PGRI comme premiers pas pour faire face au changement climatique



La vulnérabilité territoriale, comment la calculer ?



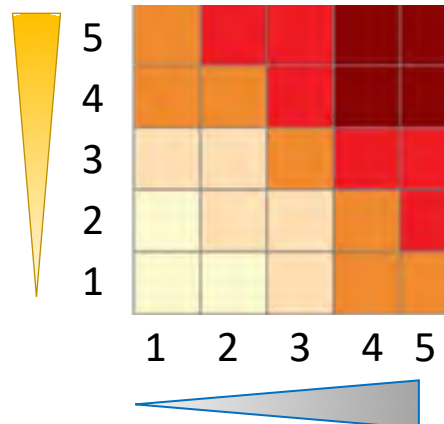
Facteurs
climatiques



Simulations du climat,
des débits, de la recharge
des nappes **à horizon
milieu de siècle**:
Données du projet
EXPLORE2, multi-
modèles et multi-
scénarios

le changement
climatique
=> atténuation
(PCAET)

Exposition



Sensibilité

Facteurs non
climatiques



Caractéristiques actuelles des
masses d'eau et des territoires
(état des lieux, occupation du
sol, diagnostics de pressions...)

Degré de vulnérabilité :

- 5 ● élevée
- 4 ●
- 3 ●
- 2 ●
- 1 ● modérée



le territoire
=> adaptation

C'EST QUOI une vulnérabilité territoriale ?

Vulnérabilité : Le climat change, et alors ?

C'est un problème si on est sensible (principe de résilience)

- Un territoire peut être très sensible à un faible changement et inversement
- Pour s'adapter localement, c'est-à-dire réduire sa vulnérabilité, comme on ne peut pas agir sur l'exposition aux variations climatiques, on agit sur le niveau de sensibilité du territoire

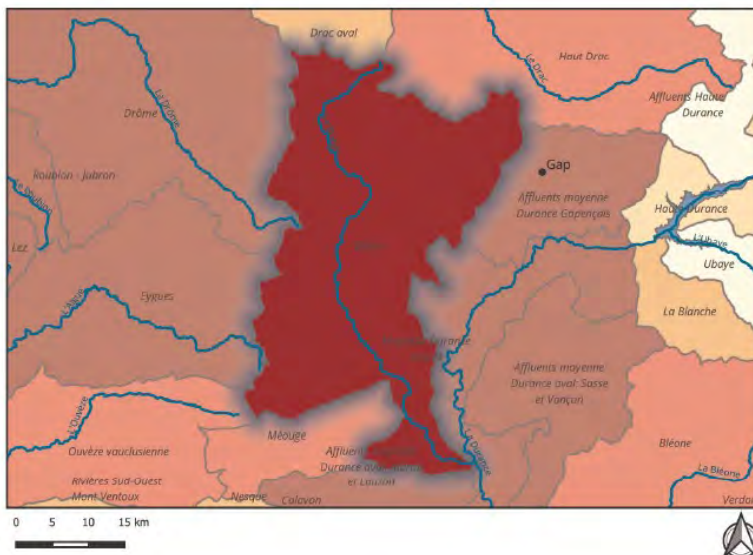
Territoriale : Unité d'évaluation = le territoire

- Le territoire qui héberge des milieux et des usages
- Les sous bassins versants du SDAGE

Echelle de travail :
les 193 sous bassins versants du
SDAGE



Le diagnostic sur le Buëch



Vulnérabilités des territoires

Enjeu baisse de la disponibilité en eau



Bassin versant : DU_13_06 - Buëch

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité	Défi	Cible
Baisse de la disponibilité en eau	5	5	9	oui
Perte de biodiversité aquatique	4	2	-	-
Perte de biodiversité humide	4	2	15	oui
Assèchement des sols	4	5	19 & 20	oui
Détérioration de la qualité d'eau	3	1	23	non
Risques naturels liés à l'eau	1	-	24	non

Bassin versant : DU_13_17 - Méouge

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité	Défi	Cible
Baisse de la disponibilité en eau	4	5	9	oui
Perte de biodiversité aquatique	3	2	-	-
Perte de biodiversité humide	3	1	15	non
Assèchement des sols	4	5	19 & 20	oui
Détérioration de la qualité d'eau	5	4	23	oui
Risques naturels liés à l'eau	1	-	24	non

Deux territoires globalement **très vulnérables**, à l'image d'autres bassins alpins



Les profils territoriaux de vulnérabilité = un outil pour orienter l'action

- Une vulnérabilité **pour prioriser et AGIR**, ce n'est pas de la connaissance **ABSOLUE**. On prépare l'avenir, on ne le prévoit pas
- Une vulnérabilité du **TERRITOIRE** avec ses usages actuels,
 - Ce sont des **cartes de « l'inaction »** : si rien n'est fait pour adapter votre territoire
 - Les cartes donnent une image des « vulnérabilités » dans le champ des possibles des climats futurs
 - Si on n'a rien sur le BV, on a le **PBACC comme base de réflexion**
- Un point de départ pour les échanges locaux, le profil met en évidence les enjeux
- Ce n'est **PAS** un diagnostic **ABSOLU** (choix de méthodes, partis pris, etc.)

Agir plus vite et plus fort

le panier de solutions pour identifier les actions les plus pertinentes

les 30 défis, des objectifs chiffrés que l'on se donne collectivement



un panier
de solutions
par enjeu pour passer à l'action



30 défis
à relever d'ici 2030

Actions au choix parmi un panier de solutions



Ralentir le ruissellement
Infiltrer les eaux

Réduire l'évapotranspiration,
Préserver la réserve utile des sols



Renforcer la maîtrise des pollutions

Restaurer la capacité des cours d'eau
à épurer



Développer le territoire en
compatibilité avec la disponibilité

Partager l'eau

Réduire les consommations



Panier de
solutions

S'appuyer sur le fonctionnement des
milieux

Mieux connaître le risque

Améliorer la résilience des territoires
exposés



Préserver
les espaces naturels

Restaurer le fonctionnement des
zones humides

Restaurer les fonctionnalités des
cours d'eau





30 défis pour renforcer l'action



Agir plus vite et plus fort
sur le bassin Rhône-Méditerranée



**Engager d'ici 2027
une démarche
prospective** dans tous
les PTGE adoptés.



**Restaurer 500 km de
cours d'eau**, soit une
augmentation de 30 %
de la dynamique d'action
à l'échelle du bassin.



**Mettre en place 3 000 km
de haies** dans le cadre de
démarches territoriales.



**Restaurer 17 000 km
de berges de ripisylve
dégradée**, équivalant à 10 fois
les berges du fleuve Rhône.



**Mettre en place
un réseau de suivi
de la température**
des cours d'eau et des
lagunes au niveau du
bassin.



**Engager un plan de
réduction des fuites**
sur les réseaux d'eau
potable points noirs
(taux de fuite >50%).



**Restaurer ou
préserver 20 000 ha
de zones humides**
et ainsi doubler la
mobilisation sur le
bassin.



**Accompagner 30
filières agricoles
locales**,
dans la mise en place de
pratiques agronomiques
visant la rétention
en eau dans les sols
et la réduction de la
consommation en eau.



**Mettre en œuvre une démarche PEP/PAPI
sur chacun des territoires cibles identifiés
sur la carte 11.**



Le changement climatique **est déjà là...**

...et il va s'accroître

Le PBACC : un plan opérationnel pour agir **plus fort**

Territorialisé selon la vulnérabilité, pour agir **plus vite**

Les actions du SDAGE/PDM = **1er pas de l'adaptation**

Des solutions **déjà en cours**, notamment le **PdM/PAOT**

Des solutions ventilées **par enjeu à l'origine de la vulnérabilité**

Choisir les actions les plus **EFFICACES** dans le panier de solutions pour être **MOINS SENSIBLE** aux effets du changement climatique en fonction :

- des enjeux les plus vulnérables
- des solutions répondant à plusieurs enjeux
- des volontés locales

30 défis à relever avant 2030 sur la **concrétisation des actions** :

- 6 défis territorialisés **sur les territoires les plus vulnérables et/ou les plus sensibles**
- 25 défis sont **un engagement collectif à agir pris au niveau du Comité de bassin**

Questions, échanges...



Toutes les données disponibles ici :

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/Changement-climatique>

Et notamment [une cartographie dynamique](#) de l'ensemble de la vulnérabilité des bassins versants aux 5 enjeux



Télécharger la plaquette de présentation du PBACC
PDF | 1,17 MB



Télécharger le plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) 2024-2030 Rhône-Méditerranée
PDF | 3,49 MB



Note de synthèse de la méthode
PDF | 852,64 KB



Tableau des données de sensibilité,
d'exposition et de vulnérabilité par
bassin versant
XLSX | 248,55 KB



Couches SIG des cartes de
vulnérabilité et des cartes défis
ZIP | 3,01 MB



07

Ateliers participatifs

- Culture du risque
- Changement climatique
- Approche socio historique



Les ateliers du comité de rivière

Comment développer la culture du risque dans le PAPI?

Le développement de la culture du risque est un élément central pour une meilleure adaptation au risque et pour améliorer la résilience du territoire.

LES AXES DE RÉFLEXION POSSIBLES :

- ❖ Quelle est la perception locale du risque inondation ?
- ❖ Quelle stratégie adopter pour développer la culture du risque ?
- ❖ Quelles actions décliner dans le PAPI du Buëch?

ANIMATRICES : CLAIRE VALENCE ET CAROLYNE VASSAS



Les ateliers du comité de rivière

Quelle prise en compte du changement climatique dans le contrat de rivière ?

Le changement climatique est à l'œuvre sur le territoire. Comment le prendre en compte dans le programme d'action du contrat de rivière .

LES AXES DE RÉFLEXION POSSIBLES :

- ❖ Quelle stratégie ?
- ❖ Comment se décline-t-elle axe par axe du contrat ?
- ❖ Quel sens donner à la prospective Buëch 2050 ?

ANIMATEURS : THÉO JEAN ET CYRIL RUHL



Les ateliers du comité de rivière

Quel intérêt d'une approche historique de la vallée du Buëch ?

Le SMIGIBA souhaite travailler avec le territoire pour élaborer une vision partagée de la gestion des cours d'eau, en s'appuyant sur l'histoire de la vallée et le patrimoine local.

LES AXES DE RÉFLEXION POSSIBLES :

- ❖ Quel intérêt / comment mobiliser les approches historiques et sociologique?
- ❖ Quels acteurs locaux mobiliser?
- ❖ Quelles actions décliner dans le cadre du contrat de rivière ?

ANIMATRICES : VÉRONIQUE DESAGHER ET JOCELYNE HOFFMANN

Merci de votre attention



Joyeuses fêtes